

A S I N I

LE BULLETIN DU CENTRE DE RÉFÉRENCE LITHIQUE DU QUÉBEC

N° 8

1996

Table des matières

- 1- Présentation
- 2- Nouveaux échantillons
- 3- La cornéenne des montérégiennes sur les sites préhistoriques du sud québécois
- 4- Code d'éthique du CRLQ
- 5- Prospection

1- Présentation

Nous avons le plaisir de vous présenter le huitième numéro de notre bulletin de liaison. Comme c'est le cas depuis le lancement de notre premier bulletin, vous trouverez la description des nouveaux échantillons. Suivra un petit article sur la présence des cornéennes des montérégiennes sur les sites préhistoriques du sud québécois. Enfin, nous ferons l'annonce des sorties de prospection du Centre de référence lithique du Québec.

Nous apprécierions grandement vos commentaires sur le bulletin de liaison ou sur les sorties de prospection. Bienvenue aux nouveaux membres : Guy Chabot et Daniel Landry, tous deux étudiants à l'Université de Montréal.

Notez que le Centre de référence lithique changera d'adresse à compter du 1er mai 1996. Nos nouveaux coordonnées sont : 1506 Clémenceau, Verdun (Québec), H4H 2R1. Nous avons également changé d'adresse de courrier électronique. Celle-ci est <crlq@sympatico.ca>. Yvon Codère

2- Nouveaux échantillons

Depuis la parution du dernier *Asini*, un nombre important d'échantillons ont été ajoutés à notre collection de référence : près d'une trentaine au total. Ces échantillons, des cherts pour la plupart, proviennent du Québec ; de l'Ontario; de la Nouvelle-Écosse ; du Vermont ; de l'État de New York et du Michigan. De plus, des sources de matières premières ont également été échantillonnées dans le cours de prospections pétroarchéologiques pour Ethnoscop inc. en Gaspésie.

La collection regroupe maintenant près de 460 échantillons. Malgré le fait que ceux-ci répondent à un besoin réel, la collection est sous-utilisée. Nous mettrons bientôt au service des membres une collection itinérante regroupant une centaine des échantillons les plus pertinents.

ME-01-0009

Chert du lac Munsungan. Formation de Munsungan. C'est un chert aphanitique, rouge grisâtre, aphanitique, à éclat mat et opaque. Pas d'inclusion fossile apparente. Quelques inclusions minérales foncées.

Donné par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

ME-01-0010

Chert du lac Munsungan, Formation de Munsungan. C'est un chert aphanitique, noir grisâtre, à éclat mat et opaque. L'échantillon est recouvert d'une patine gris pâle, résultat de l'exposition aux éléments atmosphériques. Il n'y a pas d'inclusion fossile apparente. Quelques cubes de pyrite.

Ce chert est peu différentiable de cherts similaires affleurant dans la région du lac Témiscouata. Il est similaire, par la patine gris pâle moutonné, au chert Hathaway, de l'État de Vermont, mais ce dernier contient des radiolaires.

Donné par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

MI-01-0001

Chert de Norwood, Michigan. C'est un chert gris très pâle, mat et opaque, présentant de fines laminations gris pâle et gris pâle moyen. Au binoculaire, on remarque de très fines inclusions minérales noires disséminées dans la matrice siliceuse.

Donné par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

NÉ-01-0002

Calcédoine de Scott's Bay, Davidson Coves, Nouvelle-Écosse. L'échantillon est une calcédoine moutonnée de gris rosâtre, de gris brunâtre pâle et de rouge moyen. L'éclat est légèrement cireux et les arêtes sont translucides. Au binoculaire, on remarque de nombreuses vacuoles remplies de calcédoine. De plus, la structure mamelonnée propre à la calcédoine est évidente.

Donné par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

NÉ-01-0003

Calcédoine de Scott's Bay, North Mt., Nouvelle-Écosse. C'est une calcédoine moutonnée, rose pâle et violet pâle, à éclat mat et faiblement translucides sur les arêtes. On remarque également de très fines inclusions minérales violet grisâtre.

Recueilli par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

NY-01-0015

Chert de Coxsackie, 20 km au sud d'Albany, État de New York. C'est un chert à radiolaires gris verdâtre foncé marbré de gris verdâtre, à éclat cireux et semi-translucide. Les radiolaires sont remplacées par de la calcédoine ou par un minéral gris verdâtre. Ce chert est indifférentiable d'un chert à radiolaires affleurant à Pointe Aubin, Saint-Nicholas (QU-12-0004 et suivants).

Recueilli par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

NY-01-0016

Chert de Coxsackie, 20 km au sud d'Albany, État de New York. C'est un chert à radiolaires gris foncé, opaque et à éclat mat. Les radiolaires s'altèrent en gris pâle sur les faces exposées. Patine gris moyen. Indifférentiable d'une variété du chert Normanskill, affleurant plus au nord dans le même état et de certains cherts dans le Témiscouata.

Recueilli par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

NY-01-0017

Chert de Coxsackie, 20 km au sud d'Albany, État de New York. C'est un chert à radiolaires, gris foncé avec rubans gris olive. L'éclat est mat et les arêtes sont faiblement translucides. Les radiolaires sont remplacées par de la calcédoine. Ce chert est indifférentiable d'une variété de chert Normanskill (NY-01-0006) et de certains cherts de Pointe-Aubin (échantillons QU-12-0004 et suivants).

Donné par Brian Jones, Université du Connecticut

NY-01-0018

C'est un siltstone siliceux ou un chert provenant de Coxsackie, 20 km au sud d'Albany, État de New York. La couleur est gris verdâtre moyen, le grain est très fin, l'éclat est mat et les arêtes sont faiblement translucides. La pierre est rugueuse au toucher.

Donné par Brian Jones, Université du Connecticut

NY-01-0019

Siltstone siliceux ou chert provenant de Coxsackie, 20 km au sud d'Albany, État de New York. La couleur est gris verdâtre très foncé, le grain est très fin, l'éclat est mat et les arêtes sont opaques. La pierre est rugueuse au toucher. On observe de petites phères rondes que nous interprétons comme étant des radiolaires.

Donné par Brian Jones, Université du Connecticut

ON-01-0030

Balsam Lake chert de la Formation de Bobcaygeon supérieur, provenant du sud-est de la baie Georgienne, près du lac Huron. C'est un chert à péloïdes dont la couleur est gris moyen et gris brunâtre pâle, la granulométrie est aphanitique, l'éclat est cireux et la pierre est semi-translucide. Les péloïdes sont colorés de gris brunâtre foncé. Selon Marti Latta, des éclats, retouchés ou non, sont fréquents sur les sites préhistoriques Hurons du sud-est de l'Ontario. Les gros fragments y sont rares.

Recueilli par Marti Latta, Université de Toronto

ON-01-0031

Chert Bobcaygeon, de la Formation de Bobcaygeon moyen et inférieur, provenant du sud-est de la baie Georgienne, près du lac Huron. C'est un chert aphanitique, gris brunâtre à gris brunâtre pâle, l'éclat est cireux à mat, et les arêtes sont opaques. On note la présence de quelques laminations plus pâles.

Recueilli par Marti Latta, Université de Toronto

ON-01-0032

Chert de Gull River, Formation de Gull River supérieur, provenant du sud-est de la baie Georgienne, près du lac Huron. C'est un chert gris foncé moyen, à éclat cireux et opaque sur les arêtes. Il n'y a pas de structure apparente ni fossile.

Recueilli par Marti Latta, Université de Toronto

QU-01-0008

Chert Touladi, Lac Témiscouata. C'est un chert à radiolaires gris verdâtre moyen présentant une portion d'une bande gris foncé. La granulométrie est aphanitique, l'éclat est mat et les arêtes sont opaques.

Recueilli par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

QU-01-0009

Chert Touladi, Lac Témiscouata. C'est un chert à radiolaires, aphanitique, à éclat faiblement cireux et légèrement translucide sur les arêtes. Pas de structure apparente.

Recueilli par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

QU-01-0010

Chert Touladi, Lac Témiscouata. C'est un chert à radiolaires, gris foncé moyen, aphanitique, à éclat mat, très légèrement translucide sur les arêtes. Patine d'altération gris jaunâtre sur les faces exposées aux intempéries.

Recueilli par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

QU-08-0044

Chert du lac Abitibi. La couleur est gris moyen légèrement bleuté, la granulométrie est aphanitique, l'éclat est légèrement cireux et les arêtes sont faiblement translucides. Inclusions de pyrite finement dissiminée. Thomas Lee E. (1969), dans *New World Antiquity* 9 (11-12): 162-167, a fait référence à une carrière préhistorique au lac Abitibi. Un chert gris-bleu y aurait été extrait.

Recueilli par Marcel Laliberté

QU-08-0045

Chert du lac Abitibi. C'est un chert gris verdâtre foncé, à granulométrie aphanitique, l'éclat est légèrement cireux et la pierre est semi-translucide. À la loupe binoculaire, on note de fines inclusions blanches qui témoignent d'une origine volcanique.

Recueilli par Marcel Laliberté

QU-08-0046

Roche pyroclastique. C'est un des rares échantillons archéologiques de notre collection de référence. L'échantillon provient d'un site de la région du lac Leamy à Hull (BiFw-20). Selon des géologues consultés, la source de cette roche pyroclastique serait en Abitibi. Nous avons retrouvé des artefacts de ce type de pierre sur une dizaine de sites du sud-ouest du Québec.

La couleur est gris foncé à gris très foncé ou gris verdâtre, l'éclat est mat et les arêtes sont opaques. Des inclusions minérales verdâtres et des fragments d'autres roches sont visibles à l'oeil nu. Exposée aux intempéries, la pierre prend une teinte plus pâle. Dans le passé, cette pierre a porté le nom de brèche.

Échantillon donné par Marcel Laliberté

QU-11-0012

Chert du Mélange de Cap-Chat à La Martre. Le Mélange de Cap-Chat est une formation géologique affleurant sporadiquement le long de la côte nord de la péninsule gaspésienne. Cette unité est un mélange constitué de blocs d'autres formations géologiques comme la Formation de Tourelle et la Formation de Des Landes.

L'échantillon QU-11-0012 est un chert à radiolaires de couleur gris moyen à gris verdâtre. En surface d'exposition, la pierre prend une teinte gris très pâle. Les arêtes sont faiblement translucides et l'éclat est mat. Des radiolaires sont visibles à la loupe binoculaire. La cassure est conchoïdale mais les plans de faiblesses sont nombreux.

À l'échelle de l'affleurement, le chert apparaît en plaques d'une épaisseur maximum d'une dizaine de centimètres dans une matrice de schiste argileux. Sur quelques plaques, le chert passe indistinctement au schiste argileux. Cet affleurement est en réalité un « bloc » d'une vingtaine de mètres de longueur en contact avec des blocs de lithologies différentes (schiste argileux friables et siltstone). Localisé dans le village de La Martre, derrière le cimetière.

Recueilli par : Yvon Codère, Ethnoscop inc.

QU-11-0013

Siltstone cherteux du Mélange de Cap-Chat à La Martre

Cet échantillon a une granulométrie allant de très fine à aphanitique. La couleur est gris pâle moyen et l'éclat est mat. Les portions aphanitiques (c'est-à-dire dont les limites des grains ne sont pas visibles à l'oeil nu ou à la loupe binoculaire) forment des bandes ondulantes, étroites et semi-translucides. La pierre présente également de petites pastilles (moins de 1 cm) de chert aphanitiques gris verdâtre. La matrice des portions aphanitiques semble être un siltstone siliceux. Quelques radiolaires sont visibles. La cassure est conchoïdale et la pierre est homogène.

Cette matière première formait un affleurement d'environ deux mètres de long et de près de trente centimètres d'épaisseur sur le côté ouest de la vallée de la rivière La Martre.

Recueilli par : Yvon Codère, Ethnoscop inc.

QU-11-0014

Schiste argileux du Mélange de Cap-Chat à La Martre

Nous avons localisé sur le flanc est des collines surplombant la rivière La Martre, plusieurs affleurements d'un schiste argileux homogène de plusieurs mètres d'épaisseur à cassure conchoïdale. Ce schiste argileux se débite en plaques épaisses prêtes à être taillées.

La couleur est gris verdâtre moyen, les arêtes sont opaques et l'éclat est mat. Quelques échantillons sont finement marbrés de gris foncé.

Recueilli par : Yvon Codère, Ethnoscop inc.

QU-11-0015

Schiste argileux du Mélange de Cap-Chat à La Martre. Cet autre échantillon de schiste argileux provient des environs immédiats du village de La Martre, derrière le cimetière. La couleur est gris foncé moyen, l'éclat est mat et les arêtes sont opaques. La cassure est conchoïdale et la pierre se débite en plaques épaisses.

Recueilli par : Yvon Codère, Ethnoscop inc.

QU-11-0016

Chert, dépôt secondaire à La Martre

On trouve dans les dépôts meubles des environs de La Martre des blocs sub-anguleux ou sub-arrondis de chert à radiolaires de couleur gris foncé. L'éclat est mat et les arêtes sont opaques. Ces blocs présentent également de grosses mouchetures de forme allongée ou des marbrures noires. La cassure est conchoïdale.

Recueilli par : Yvon Codère, Ethnoscop inc.

QU-11-0017

Siltstone, Mélange de Cap-Chat à La Martre

Les affleurements de siltstone sont fréquents dans les environs de La Martre. Celui-ci est gris moyen à éclat mat et opaque sur les arêtes. La couleur en surface exposée est gris très pâle. La cassure est sub-conchoïdale.

Recueilli par : Yvon Codère, Ethnoscop inc.

QU-11-0018

Chert à radiolaires, Mélange de Cap-Chat à La Martre.

C'est un chert gris verdâtre foncé, aphanitique, à éclat mat et faiblement translucide sur les arêtes. Sur les surfaces d'exposition se développe une épaisse croûte d'altération gris pâle ou gris jaunâtre. Ce chert est en contact avec des siltstones et des schistes argileux. L'épaisseur des lits est apparemment faible.

Recueilli par : Yvon Codère, Ethnoscop inc.

QU-11-0019

Schiste argileux du Mélange de Cap-Chat, La Martre

La couleur est gris verdâtre foncé, le grain est invisible à la loupe binoculaire (aphanitique), l'éclat est mat et les arêtes sont opaques. La cassure conchoïdale mais quelque peu irrégulière. Légèrement schisteux.

Recueilli par : Yvon Codère, Ethnoscop inc.

QU-11-0020

Chert de la Formation de Forillon à Grande-Grève. Ce chert est gris foncé, aphanitique, à éclat cireux et semi-translucide. Un rubanement est visible en surface humide sur quelques portions des blocs. Des inclusions fossiles sont bien visibles au binoculaire. Lits de chert d'une épaisseur maximum d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Des indices d'exploitation de ce chert étaient visibles près des affleurements.

Recueilli par Eugène Morin, département d'anthropologie, Université de Montréal

QU-11-0021

Chert de la Formation de Des Landes, Marsoui. C'est un chert à radiolaires gris foncé moyen moucheté de gris foncé, l'éclat est mat et les arêtes sont faiblement translucides. L'échantillon provient d'affleurements près du quai municipal.

Recueilli par Claude Chapdelaine, département d'anthropologie, Université de Montréal

3- La cornéenne des montérégiennes sur les sites préhistoriques du sud québécois

Rappelons les évènements. Le 14 juin 1993, une découverte fortuite d'éclats était portée à l'attention du ministère de la Culture et des Communications du Québec. La découverte impliquait une aire du mont Royal correspondant à un secteur d'affleurements de roches cornéennes éventrés par le tracé de la voie Camilien Houde.

Les éclats de pierre observés sur les sentiers localisés à proximité de la route présentaient des caractéristiques (forme, matériau) qui permettaient de penser qu'ils puissent s'agir de produits d'activités humaines. Depuis, des ébauches bifaciales et plusieurs percuteurs ont été trouvés dans le même secteur. L'exploitation des affleurements de roches cornéennes du mont Royal durant la préhistoire ne fait plus de doutes aujourd'hui.

Dans le but de prévenir la destruction et la dégradation d'un site archéologique, déjà lourdement endommagé par la construction de la voie Camilien Houde, la ville de Montréal (Service des loisirs, des parcs et du développement communautaire) souhaite donc réaliser un inventaire archéologique. Cet inventaire archéologique permettra de statuer sur l'opportunité d'appliquer à l'aire d'étude des mesures particulières de protection des ressources archéologiques. Il faut également souligner que les activités humaines actuelles (marcheurs et cyclistes) détériorent les affleurements exploités durant la préhistoire et accentuent l'action de fragmentation naturelle des déchets de taille. Un permis de recherche archéologique a été délivré en date du 17 novembre 1994. Nous sommes en attente des fonds nécessaires à la réalisation de l'inventaire archéologique.

Nature de la roche cornéenne

Comme nous l'avons écrit dans un numéro précédent, la roche cornéenne est le résultat du contact entre une masse de magma et une roche encaissante comme un calcaire, un schiste argileux ou un grès. Ce type de transformation est appelé métamorphisme de contact. La transformation est généralement marquée par un changement dans la minéralogie et comporte une recombinaison de certains éléments chimiques.

La cornéenne du mont Royal est une pierre résistante, dense, à grain très fin ou aphanitique, à éclat plus souvent mat, rarement cireux, et toujours opaque. La couleur est gris foncé à noire. Elle est quelquefois rubanée de diverses teintes de gris foncé. Elle a la propriété de se tailler en produisant une belle cassure conchoïdale. La dureté de la roche cornéenne est voisine de celle du chert.

Lorsqu'exposée aux intempéries, la pierre se couvre d'une patine plus ou moins épaisse et poreuse, de couleur gris pâle à gris très pâle ou gris brunâtre pâle. Actuellement, les archéologues rencontrant cette pierre la considère à tort comme un siltstone. Il est important que les archéologues du sud du Québec apprennent à reconnaître ce matériau.

Le mont Royal appartient géologiquement aux intrusions des montréalaises. En fait, toutes les collines montréalaises présentent sur leurs pourtour une anneau de roche cornéenne. Dans le cours d'activités de prospection, le C.R.L.Q., a de fait identifié la présence de roche cornéenne sur le mont Saint-Bruno et sur le mont Yamaska. Plutôt que d'utiliser le terme de cornéenne du mont Royal, nous utiliserons le terme de cornéenne des montréalaises.

Contribution d'un projet subventionné par le M.C.C.Q. dans l'étude de la cornéenne du mont Royal

En 1995, le C.R.L.Q., en tant qu'organisme national en matière de patrimoine, s'est vu octroyé une subvention du M.C.C.Q. pour la réalisation d'un projet intitulé *Des pierres et des hommes*. Il s'agissait d'utiliser le potentiel de connaissances que recelaient les collections archéologiques entreposées à la réserve du laboratoire d'archéologie du ministère à Québec. Nous avons également examiné les collections archéologiques entreposées au laboratoire de la ville de Montréal et à l'université de Montréal.

La réalisation de ce projet a permis de documenter plusieurs éléments inédits de la préhistoire du sud du Québec. Un des éléments documenté lors de la réalisation du projet se rapporte précisément à l'utilisation de la roche cornéenne durant la préhistoire québécoise.

Nous avons identifié la présence d'artefacts en cornéenne des montréalaises sur un minimum de 18 sites archéologiques. Il s'agit la plupart du temps d'outils bifaciaux et de fragments d'outils. Le débitage est nettement sous représenté dans tous les sites. L'épaisse patine d'altération caractérisant la cornéenne a pu oblitérer les traits diagnostiques permettant d'identifier les éclats. Nous vous présentons la liste des sites préhistoriques ayant livré des artefacts en cornéenne des montréalaises. La cornéenne affleurant en bas du mont Royal a été utilisée durant la préhistoire dans la région de Montréal. Deux sites de la M.R.C. de Brôme-Missisquoi ont livré des artefacts en cornéenne qui pourraient provenir d'une des collines montréalaises de la vallée du Richelieu (le mont Yamaska ou le mont Saint-Hilaire).

Borden	Site	Période	M.R.C.
BgFg-2	Rivière aux Brochets	SS, SM, SI	Brôme-Missisquoi
BgFg-8	MacFarlane	SS, SM	Brôme-Missisquoi
BgFh-1	Pointe du gouevernement	SS, SM, A	Haut Richelieu
BhFl-1	Pointe-du-Buisson	SS, SM, SI, A	Beauharnois-Salaberry
BhFl-19	Pointe Thibaudeau	?	Beauharnois-Salaberry
BhFl-6	Île du Large	SS, SM	Beauharnois-Salaberry
BhFn-7	Île Beaujeu	SS, SM, SI, A	Vaudreuil-Soulanges
BiFh-2	Brouillet	A	Vallée du Richelieu
BiFm-1	Oka	SM	Deux-Montagnes
BjFj-3	Place Royal	SS, SM	C.U.M.
BjFj-44	Château Vaudreuil	SS	C.U.M.
BjFj-47	Place Royal	SS, SM	C.U.M.
BjFj-49	Lemoyne-LeBer	SS, SM, SI	C.U.M.

--	--	--	--

BjFj-50	Services Publics	SS	C.U.M.
BjFj-55	Portes du Château	SM	C.U.M.
BjFs-7	Baie Martin	SI	Outaouais
BkFi-4	Île Sainte-Thérèse	SI	Lajemmerais
BlFg-8	Rivière Richelieu	A	Bas Richelieu

Conclusion

En regard de l'occupation amérindienne préhistorique dans le sud du Québec, le mont Royal et les autres collines montréalaises constituaient des espaces particuliers. Outre une position stratégique, il semble que les roches cornéennes qui les entourent ont eu une valeur utilitaire durant la préhistoire du sud québécois.

4- Code d'éthique

Depuis la création du Centre de référence lithique du Québec (lire CRLQ), l'expérience, le questionnement et la sensibilisation à différents aspects de nos activités nous ont amené progressivement à définir un code d'éthique. Ce code a été jusqu'à ce jour non-écrit.

1.0 Obligations du CRLQ vis-à-vis la communauté scientifique

Article 1.1

La première obligation du CRLQ est de recueillir toute information susceptible de documenter l'exploitation des sources de matières premières au Québec;

Article 1.2

La seconde obligation est l'analyse convenable des échantillons;

Article 1.3

Le CRLQ se doit de recueillir des informations sur les sources de matières premières hors Québec;

Article 1.4

La diffusion d'informations sur les ressources lithiques du Québec est également une obligation à laquelle nous attachons une grande importance;

Article 1.5

Fournir aide et expertise à qui en fait la demande.

2.0 Éthique

Article 2.1

Dans le but d'éviter la création de pseudo-sites, le CRLQ dispose de façon sécuritaire des débris de taille produits lors d'expérimentation en laboratoire;

--

Article 2.2

Dans le but d'éviter la création de pseudo-sites, le CRLQ recueille les débris produits lors de l'échantillonnage des sources de matières premières lithiques;

Article 2.3

Le CRLQ se fait un devoir de préserver l'intégrité d'affleurements qui pourraient présenter un intérêt pour les géologues. Exemple : présence de fossiles ou de structures sédimentaires inhabituelles, structure de coulées et structure coussinée (roches volcaniques), indices de minéralisations;

Article 2.4

Ne pas menacer l'intégrité d'affleurements qui pourraient avoir été visités préhistoriquement. Ces possibles sites de carrière font partie du patrimoine archéologique et doivent être protégés.

Article 2.5

Respect des sites de carrière ou des affleurements qui ont pu avoir une valeur symbolique ou spirituelle pour les populations préhistoriques;

Article 2.6

Ne pas prendre pour lui-même la découverte de sources de matières premières et donner le crédit à qui de droit;

Article 2.7

Le CRLQ se fait un devoir d'entreposer convenablement les surplus recueillies à des affleurements pour échanges ou analyses futures;

3.0 Confidentialité

Article 3.1

Confidentialité des informations recueillies lors d'analyses lithiques privées;

Article 3.2

Confidentialité des données recueillies lors de prospections pétroarchéologiques privées;

Article 3.3

Permission nécessaire pour la diffusion d'informations recueillies lors de prospections pétroarchéologiques ou lors d'analyses lithiques.

5- Prospection

Les dates pour les sorties de prospection sont incertaines. Le Centre de référence lithique, en raison de son déménagement prochain, verra ses activités passablement ralenties. Celles-ci reprendront à l'automne.

D'ici là, si vous êtes intéressés à visiter l'affleurements de roches cornéennes du mont Royal, vous pouvez nous le faire savoir en appelant au 362-9694 et demander Yvon Codère.

Nous prévoyons également évaluer la disponibilité des roches cornéennes autour du mont St-Hilaire. Contactez-nous si vous désirez participer à cette sortie de prospection.

-

FORMULE D'ADHÉSION AU CENTRE DE RÉFÉRENCE LITHIQUE DU QUÉBEC

Les membres reçoivent *Asini* et, annuellement, la liste à jour des échantillons de la collection. Ils peuvent participer à des sorties de prospection à des affleurements de matières premières lithiques du sud du Québec et profitent d'un accès privilégié à la collection du Centre de référence lithique. Enfin, ils disposent d'informations inédites sur les sources de matières premières lithiques du nord-est de l'Amérique du Nord. Faites parvenir un chèque à l'ordre du Centre de référence lithique du Québec au 1506 Clémenceau, Verdun, Québec H4H 2R1

	1 an	3 ans
Membre individuel	_____ 20 \$	_____ 60 \$
Membre institutionnel	_____ 30 \$	_____ 100 \$

Nom: _____ Adresse: _____

Code postal : _____ Téléphone: _____ Télécopieur : _____